



**Fiche de données de sécurité
Bona Care Cleaner**

Mise à jour 11/01/2010

Conforme aux directives C.E.E. (E.E.C) 91/155

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Marque: Bona Care Cleaner

Usage: Nettoyant pour parquet prêt à l'emploi

Nom, adresse et N° de téléphone du fabricant : **BONA FRANCE**
15 A rue du Pont du Péage
67118 GEISPOLSEIM
Tél : 03 88 49 18 60
Fax: 03 88 49 18 69

N° de téléphone d'urgence de la société: 03 88 49 18 60

En cas d'urgence contacter: Centre antipoison de Paris : Tél: 01 40 37 04 04

2. COMPOSITION (substance présentant un danger)

Selon les données transmises par le fabricant, ce produit ne contient pas de substances présentant un danger et devant figurer dans cette section.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

D'après la Directive 1999/45/EC, ce produit n'est pas dangereux.

4. PREMIERS SECOURS

Généralités : En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation : Emmener la personne dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Ne rien administrer par voie orale. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau, ou utiliser un nettoyant cutané. NA PAS UTILISER DE SOLVANTS NI DE DILUANT.

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des lentilles de contact, si tel est le cas, lui enlever. Rincer les yeux IMMEDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. NE PAS FAIRE VOMIR.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction sèche, CO2

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Recommandations : En cas d'incendie, le produit dégage une fumée dense et noire. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Un appareil respiratoire approprié pourra être nécessaire. Refroidir à l'eau les récipients fermés exposés au feu. Ne pas laisser les écoulements provenant du feu atteindre les égouts ou les voies d'eau.

Fiche de données de sécurité
Bona Care Cleaner

Mise à jour 11/01/2010

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Eloigner les sources d'inflammation et ventiler la zone. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

Déversement : Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles le sable, la terre, la vermiculite.... Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter les solvants. En cas de contamination des lacs, des rivières ou des égouts par le produit, informer les autorités concernées conformément à la réglementation locale.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention :

Conserver le récipient bien fermé. Eviter le contact avec la peau ou les yeux. Eviter d'inhaler la vapeur et le brouillard de pulvérisation. Il est interdit de manger, fumer ou boire dans les endroits où ce produit est manipulé. Ne jamais vider le récipient par application d'une pression car il n'est pas conçu pour supporter la pression. Toujours conserver dans des récipients constitués de la même matière que celui d'origine.

Conforme à la législation sur la santé et la sécurité au travail.

Entreposage : Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit frais et bien aéré, à l'écart des produits incompatibles et de sources d'inflammation.

Tenir éloigné d'agents oxydants alcalins fort ou acides forts.

Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : assurer une ventilation adéquate. Lorsque c'est possible, on utilisera une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale.

Limites d'exposition professionnelle : non disponible.

Mains : pour toute manipulation prolongée ou répétée, porter des gants de protection en nitrile. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Yeux : porter des lunettes de sécurité permettant de protéger les yeux des éclaboussures de liquide.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique: liquide bleu

Densité: 1 (eau = 1)

pH: 7,5

Solubilité: partiellement soluble dans l'eau froide ou chaude

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Produits de décomposition dangereux : monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, fumées.

Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins ou acides forts.



**Fiche de données de sécurité
Bona Care Cleaner**

Mise à jour 11/01/2010

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation à proprement parler n'est disponible. La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE préparations dangereuses et est classée pour ses propriétés eco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

Un contact répété ou prolongé avec la préparation peut causer la disparition des graisses naturelles de la peau et être à l'origine d'une dermatite de contact non allergique et d'une absorption par la peau. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation à proprement parler n'est disponible. Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE préparations dangereuses et n'a pas été classée.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidu de produit et emballages contaminés:

Ne pas jeter dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations locales.

Catalogue Européen des déchets : 20 01 30

Déchets dangereux : n'est pas classé en tant que tel.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification:	pas classé
Symbole C.E.:	-
Phrases (R) et (S):	-
Inflammabilité:	ininflammable

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.